



GUIDE DE L'ARBITRE REGIONAL ROUTE – CYCLO CROSS - PISTE

INTRODUCTION

Ce document a été réalisé afin d'aider les formateurs des Comités Régionaux pour la formation ou le perfectionnement des arbitres régionaux.

Ce livret n'est pas un règlement mais comme son nom l'indique un guide pour la mise en œuvre du contrôle sportif des épreuves régionales sur route et également une initiation au cyclo-cross et à la piste.

Il met en application une partie de la réglementation FFC, dans laquelle les futurs Arbitres devront aller chercher les éléments nécessaires aux différents domaines développés par leurs formateurs.

Ce Guide a été conçu, textes et schémas par Michel RIVIERE, Jacques SABATHIER, Christelle REILLE pour les images et la mise en forme

Cette 2ème édition complète les modalités, du contenu de formation ainsi que celles à mettre en œuvre par l'organisateur et les Arbitres avant le départ d'une épreuve sur route, cela sous forme de fiches annexes .

Jacques SABATHIER
Président de la CNCA

SOMMAIRE

- La Formation et son contenu 4-5
- Organigramme des structures du cyclisme FFC 6
- Généralités et déontologie de la fonction arbitrale 7

ROUTE

- Règlements FFC et règles administratives 8-9
- Installations et moyens techniques, engagement 9-10
- Organisation de contrôle sportif et répartition des tâches 10-11
- Direction sportive 12-13
- Situations de Course (schémas) 14
- Arrivée de la course, classements, résultats, décisions, **à Savoir !** 14-15-16
- Epreuves contre la montre individuelle ou par équipe 17
- Schémas : Coureurs rejoints (position des véhicules) et vélo CLM 18
- Après l'arrivée, **à Savoir !** 19

CYCLO-CROSS

- Règlement, parcours, installations, balisage et poste de matériel 20-21
- Le collège des arbitres, Déroulement du contrôle sportif 22
- Calcul des tours à effectuer, **à Savoir !** 22-23

PISTE

- Généralités : définition, mensuration, matériel, règlement, schéma 24
- Le Collège arbitral 25
- Les épreuves : Vitesse individuelle et par équipes 25
- Keirin, Poursuite individuelle et par équipe, Kilomètre 26
- 500m départ arrêté, Course aux points, Américaine, Scratch 26
- Elimination, demi-fond, les six jours, Omnium, **à Savoir !** 27

CHRONOMETRAGE

- **Bases de calcul de temps** 28-29
 - Addition de temps
 - Soustraction de temps
 - Division de temps
 - Calcul d'une moyenne

ANNEXES

- **N° 1** : Liste récapitulative des démarches et moyens à prévoir et vérifier avant le départ d'une épreuve 30
- **N° 2** : Recommandations organisateur 31
- **N° 3** : Consignes Générales pour les coureurs 32
- **N° 4-5-6** : Etat de résultats 33-34
- **N° 7** : Etat des primes 35-36
- **N° 8** : Tableau de calcul des tours en cyclo-cross 37

LA FORMATION ET SON CONTENU

Remarques préliminaires :

La formation initiale d'un Arbitre Régional est un Challenge pour les responsables de la formation. Car le potentiel de connaissance du cyclisme pour le (la) candidat (te) peut être très différente, de très faible à élevée, suivant l'expérience acquise ou pas, comme profane, dirigeant de club ou compétiteur.

Il y a donc la nécessité pour les Formateurs de prendre en compte cette dimension pour bien adapter le cursus de formation de chaque candidat.

La durée de formation :

- En fonction du règlement, Il est nécessaire que la formation de base (théorique) s'effectue sur 9/12h au moins, par séquences de 3h.
- Mais dans tous les cas la formation de terrain est indissociable de celle citée précédemment, ce qui entraîne la participation du candidat à participer comme stagiaire à l'Arbitrage d'épreuves avec le Collège d' Arbitre nommé désigné.

Le contenu doit :

- Se développer à partir du règlement FFC mis à jour (exigence de départ)
- S'appuyer sur le guide de formation mis à disposition qui est un support de la mise en œuvre du contrôle sportif dans les épreuves régionales.
- Mettre en évidence tous les aspects relationnels et humains nécessaires à un arbitre pour exercer le contrôle sportif dans les épreuves.
- des cas pratiques seront traités avec à l'appui de documents, avec la mise en situation alternative sur des épreuves, avec un arbitre formateur.

L'EXAMEN Comporte deux parties

L'écrit (sur une durée de 2h00)

Les sujets devront comporter des questions :

- 1 ou 2 sur la partie organisation générale du sport cycliste
- 5 ou 6 sur la partie technique, réglementaire (Route)
- 1 pour le cyclo-cross (module route)
- 1 pour la piste
- un petit cas pratique à traiter : sur le déroulement d'une épreuve route en demandant par exemple :
 - comment s'organisent les opérations de départ et l'affectation des tâches en fonction du type d'épreuves
 - son jugement sur des faits de course.
 - des classements succincts à effectuer (classement par équipe aux points, calcul de moyenne, etc.)

NOTA : l'objectif est la recherche de l'aptitude du candidat à répondre à des questions simples de la réglementation générale et technique et de traiter des petits cas pratiques.

L'oral (tirage au sort de questions sur le règlement technique)

- 3 questions route
- 1 question cyclo-cross
- 1 question piste

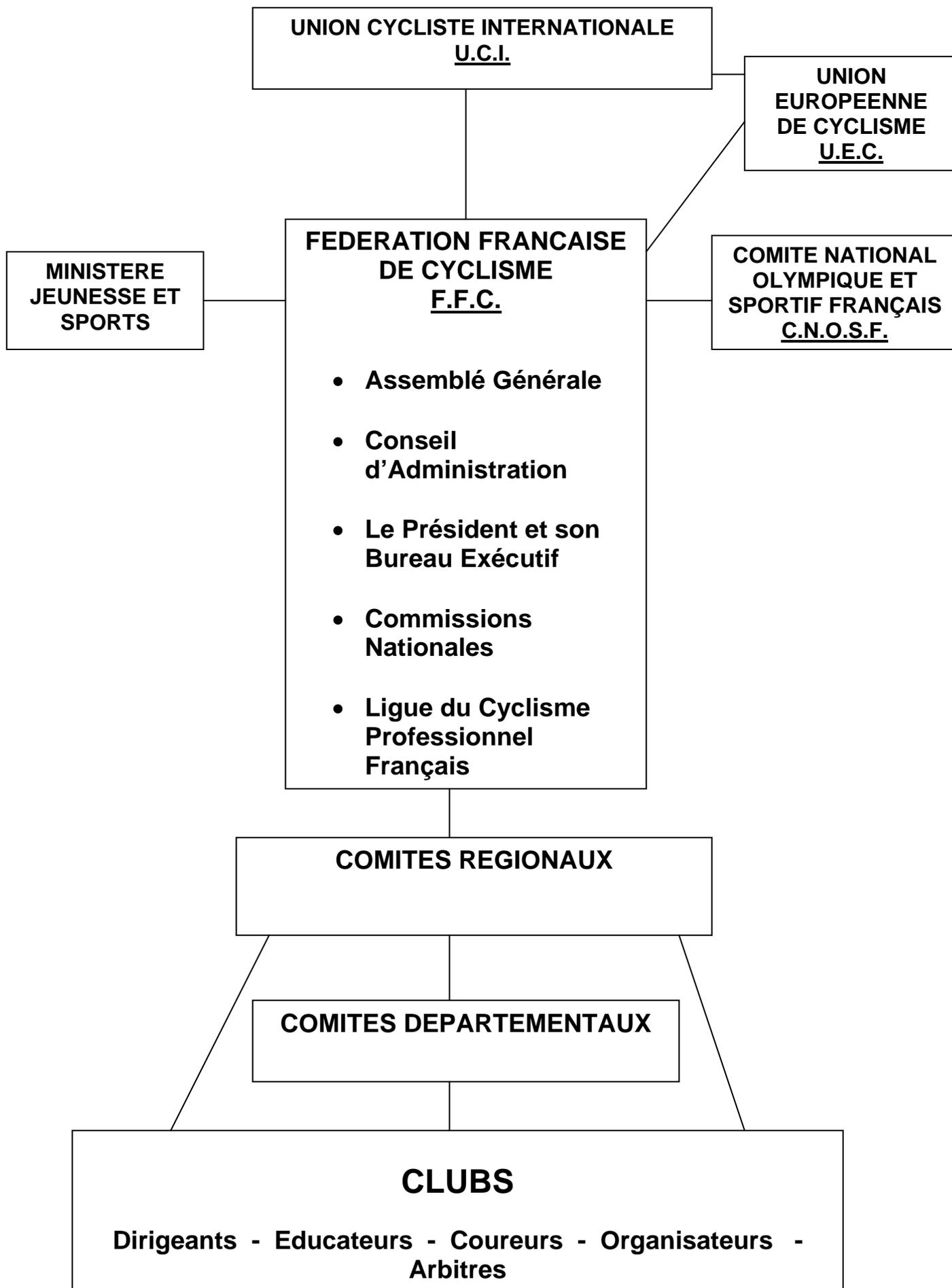
NOTA : l'oral doit permettre au candidat, de s'exprimer et de se rattraper parfois.

- le barème sera établi en fonction des difficultés et de l'importance du sujet traité
- l'oral devra constituer à peu près un tiers du total des points
- la réussite devrait se situer à 50% des points, cela restant relatif en fonction des résultats d'ensemble des candidats

NOTA :

- 1) Dans tous les cas les questions de l'écrit et de l'oral devront toujours vérifier l'aptitude du candidat dans les différents domaines traités au cours de la formation ;**
- 2) Dans le cas de non réussite du candidat il est nécessaire de pas « collé » le candidat mais de lui demander d'officier comme stagiaire pour en suite vérifier l'évolution ses aptitudes et pouvoir valider ou non avec la Commission son titre d'Arbitre Régional**

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME



GENERALITES

Les arbitres du cyclisme sont dénommés traditionnellement commissaires. Le terme arbitre au sein de la FFC est maintenant utilisé, car mieux reconnu en général dans le sport.

Les arbitres sont classés par qualifications pour les disciplines :

DISCIPLINE	QUALIFICATION
<ul style="list-style-type: none">•Route, piste cyclocross•VTT•BMX	<ul style="list-style-type: none">•Arbitre écoles de vélo (<i>ex « C »</i>)•Arbitre régional (<i>ex « B »</i>)•Arbitre national (<i>ex « A »</i>)•Arbitre fédéral (<i>ex « national UCI »</i>)•Arbitre international UCI

De façon générale les arbitres reçoivent une formation et doivent satisfaire à un examen en fonction du **règlement fédéral**, le Comité Régional délivre le titre pour les arbitres, d'écoles de vélo, régional et national.

Les arbitres régionaux et nationaux officient dans les épreuves régionales et interrégionales.

Suivant l'importance de l'épreuve les désignations peuvent être faites par la Commission Départementale ou la Commission Régionale du Corps Arbitral.

DEONTOLOGIE DE LA FONCTION ARBITRALE

Permettre le déroulement régulier des épreuves en assurant leur direction sportive, conformément au règlement fédéral tant pour les coureurs que pour les suiveurs.

- Intégrité : respect de la neutralité et de l'équité
- Compétence :
 - connaissance du règlement et des rouages administratifs.
 - mise en place d'une structure de contrôle rigoureux et chronologique suivant le type de course.
- Sang froid : garder son calme, inspirer le respect et la fermeté en sauvegardant l'équité et l'image du cyclisme.
- Courtoisie : établir le dialogue pour s'informer, conseiller, prévenir et en dernier sanctionner en sensibilisant sur l'utilité commune de la réglementation.
- L'exercice de l'arbitrage est un travail d'équipe, les décisions doivent être prises par le Collège ou le jury des Arbitres,
- Port de la tenue officielle prévue par le règlement FFC

Ne jamais perdre de vue que l'intérêt majeur reste celui de faire pratiquer un sport.

LA ROUTE

Règlement FFC



Le règlement de l'UCI sert de base aux Fédérations Nationales pour établir leur propre règlement technique dans les diverses disciplines du cyclisme.

La réglementation administrative et technique est établie par le Conseil d'Administration sur proposition des différentes commissions et notamment celle de la CNCA et de la Direction Technique Nationale.

Le calendrier officiel de la France Cycliste des différentes disciplines, comporte également les règlements particuliers : Challenges nationaux, Coupes de France, et certaines épreuves officielles.

Chaque année une mise à jour est faite et rendue disponible dans les Comités Régionaux et adressée à tous les arbitres licenciés.

REGLES ADMINISTRATIVES

Inscription des épreuves interrégionales.

- Elles doivent être inscrites au calendrier Régional (suivant les régions cette inscription doit passer par le Comité Départemental).

Officialisation

Pour que ces épreuves soient prises en considération par le Comité Régional, il faut lui faire parvenir les documents suivants au minimum un mois avant l'épreuve, quelques fois plus suivant les exigences des Comités Régionaux:

- Détail d'organisation qui comporte : Catégorie de la course et des coureurs, parcours, règlement particulier, modalités d'engagement, détails financiers (prix, droits, assurance) et éventuellement la désignation des arbitres faite par le comité départemental ou régional.
- Insertion au journal officiel régional.
- Le règlement financier de l'épreuve.

En retour le Comité Régional fait parvenir au club :

- Les feuillets d'attestation d'assurance
- L'imprimé des véhicules suiveurs
- Des fiches de consignes particulières :
 - pour des dispositions réglementaires
 - pour la sécurité.
 - l'assistance médicale.
 - à l'attention : de l'organisation, des arbitres et des coureurs
- Les états de résultats et de primes

Nota : Voir en annexe les documents officiels FFC

Autorisation Préfectorale.

Pour que l'organisateur reçoive l'autorisation de la préfecture, il faut qu'il fasse parvenir au service préfectoral concerné au minimum six semaines, parfois 3 mois avant l'épreuve, (notamment si elle traverse plusieurs Départements) suivant les Préfectures:

- La demande d'autorisation sur un imprimé spécial fourni par le Comité Régional,
- Le règlement de l'épreuve avec tous les détails d'organisation (plans, cartes, itinéraires, horaires etc.)
- Liste des signaleurs, certaines préfectures demandent un plan avec le positionnement des signaleurs.

L'organisateur recevra l'autorisation de la Préfecture, après que le dossier ait reçu le feu vert des différentes administrations (équipement, Gendarmerie ou de la Police, pompiers etc.)

Installations et moyens techniques (voir fiches annexes n°1 et 3)

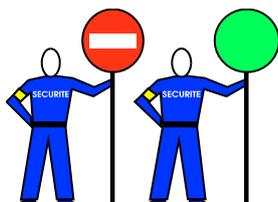
L'organisateur doit prévoir :

- Les installations départ et d'arrivée
- Podium pour les officiels
- Barrières de protection pour le public
- Banderole départ, arrivée
- Sonorisation
- Local pour les formalités des officiels
- Local pour le contrôle antidopage
- **Véhicules :**
 - Dans toutes les épreuves voiture ouverture course avec panneau « attention course cycliste »,
 - Le nombre et la présence de véhicules ci-dessous seront adaptés en fonction du type d'épreuve (petit circuit, grand circuit ou en ligne) :
 - voitures arbitres
 - ambulance et assistance médicale (médecin, secouristes)
 - camion balais avec panneau à l'arrière avec l'inscription très lisible « Fin de Course »
 - motos : arbitre, ardoisier, information
 - voiture dépannage neutre ou d'équipe

Nota : Tous les chauffeurs des véhicules à l'échelon course doivent être licenciés. En aucun cas les arbitres ne peuvent conduire un véhicule dans l'exercice de leur fonction.

Liaison radio pour tous ces véhicules dans le cas d'épreuve en ligne.

Sécurité



Pour la protection des coureurs et du public, l'organisateur doit également prévoir :

- Des signaleurs à poste fixe suivant les carrefours et passages dangereux
- motos sécurité suivant type d'épreuve

Voir dans le règlement FFC en annexe du titre I. « Organisation générale du sport cycliste » toutes les obligations que doit mettre en œuvre l'organisateur.

ENGAGEMENTS

- (1)Le Club doit envoyer les engagements de ses coureurs au club organisateur ou suivant les régions au Comité Régional, 4 jours francs avant l'épreuve. Ces engagements doivent comporter le nom, prénom, n° de licence, catégorie, date et titre de la course, signature du Président et tampon du club, accompagné du montant des engagements (chèque ou timbre suivant les Comités).
- L'organisateur ou le Comité Régional enregistre les engagements suivant l'ordre d'arrivée.
- L'engagement sur place est autorisé moyennant un montant supplémentaire qui varie suivant les catégories en fonction du règlement FFC.

(1)Nota : Actuellement les modalités réglementaires d'engagement évoluent progressivement pour se faire par Internet

AVANT L'EPREUVE

Nécessité de s'informer en temps utile du type d'épreuve, lieu et horaires de départ au moyen du journal officiel du Comité Régional dont dépend l'épreuve.

ORGANISATION DU CONTROLE SPORTIF ET REPARTITION DES TACHES

Opérations de départ :

- Se rendre sur le lieu de la course 1 heure à 1h30' avant le départ pour prendre contact avec l'organisation et les autres arbitres.
- Répartir les tâches entre les commissaires
- Afficher obligatoirement toutes les indications nécessaires à l'information et aux modalités concernant la course (voir fiche annexe n°2) :
 - Heure de départ
 - Liste des engagés
 - Port du casque obligatoire **jugulaire bien fixée**, dès l'utilisation du circuit.
 - Coté à respecter pour le port du dossard
 - Plan du parcours
 - Dépannage
 - Différents classements
 - Contrôle des braquets
 - Consignes concernant la sécurité : n'utiliser que la moitié droite de la route, respect du code de la route, respect des signaleurs etc,

Contrôle des licences et remise des dossards

- Suivant le nombre, organiser 1 ou 2 postes de remise des dossards
- Exiger la licence pour contrôler l'identité, le N°, la catégorie (la licence doit être signée)
- Faire signer la feuille de départ (émargement) par le coureur lui-même
- Certains comités exigent une double signature du coureur certifiant qu'il a pris connaissance des modalités affichées sur le panneau d'information.

Cas particuliers

Coureur sans licence :

- début de saison, licence en cours, exiger la présentation du feuillet vert d'enregistrement tamponné du Comité Régional
- Dans le cas de licence oubliée, à défaut de preuve refus d'inscription.
- Coureur non inscrit sur la feuille de départ et affirmant avoir envoyé normalement son engagement, faire effectuer au coureur une déclaration par écrit en lui indiquant les sanctions qu'il encourt en cas de fausse déclaration.
- Coureur non inscrit, engagement sur place (voir chapitre des engagements).

Nota : Il est interdit de conserver les licences des coureurs, mais il est possible et même recommandé de consigner 1 ou 2 € de façon que l'organisateur récupère tous ses dossards.

Le fait que le coureur donne une consigne ne l'oblige nullement à rendre son dossard.

Vérifier avec l'organisateur : l'autorisation préfectorale, s'il a mis en place toutes les règles de sécurité (signaleurs, service d'ordre, assistance médicale, camion balais)

Course en petit circuit :

- Une voiture de tête ouvre la course,
- Un arbitre derrière le peloton, relève les coureurs lâchés, les abandons et les signale au podium.
- Un arbitre (deux suivant les besoins) situé(s) sur le podium de l'arrivée, surveille(ent) le changement de roues, en se référant à la réglementation appropriée, relève tous les faits de course (abandons, crevaisons, chutes, incidents mécaniques, doublés, note les n° de coureurs échappés ou en contre attaque, vérifie le compte- tour). Surveille l'annonce des primes faite par l'animateur qui doit se conformer aux indications des commissaires
- Le juge à l'arrivée juge les sprints et leur régularité.

Nota : Le changement de roues est autorisé pour chaque catégorie de coureurs. Ce changement devra s'effectuer conformément à la réglementation en vigueur dans chaque Comité.

Néanmoins l'arbitre devra s'assurer de son contrôle. Si cette mise en place ne donne pas l'assurance du respect de la réglementation, l'arbitre doit interdire le changement de roues.

Course en grand circuit

- Une voiture de tête ouvrant la course avec un arbitre
- Une voiture suiveuse avec un arbitre pour contrôler les faits de course, située derrière le peloton et donner éventuellement les informations pour l'arbitre de la ligne d'arrivée.
- Un arbitre placé sur le podium de la ligne (juge à l'arrivée) procède au même contrôle que pour les petits circuits. Si nécessaire, pour des contre attaques avec écarts importants, une deuxième voiture avec un arbitre à bord peut être mise en circuit.
- Dans tous les cas, seuls les arbitres ont droit de jugement.

Course en ligne

A l'avant :

- Une voiture de tête ouvrant la course avec un panneau « attention course cycliste »
- Motos signaleurs et (ou) gendarmerie
- Voiture de l'arbitre juge à l'arrivée
- Une voiture de dépannage neutre à l'avant, permet de dépanner les échapper sans avoir à doubler le peloton.

A l'arrière :

- la voiture d'un arbitre (Président du collège des arbitres)
- la voiture du troisième arbitre
- les voitures dépannage neutre 2 et 3 et (ou) de dépannage des équipes par ordre de tirage au sort
- la voiture du médecin
- ambulance

- véhicule balai (avec un arbitre adjoint qui relève les abandons et récupère les dossards). Cette voiture doit suivre impérativement le dernier coureur
- moto info/ardoisier qui indiquera les écarts (suivant possibilité de l'organisateur)

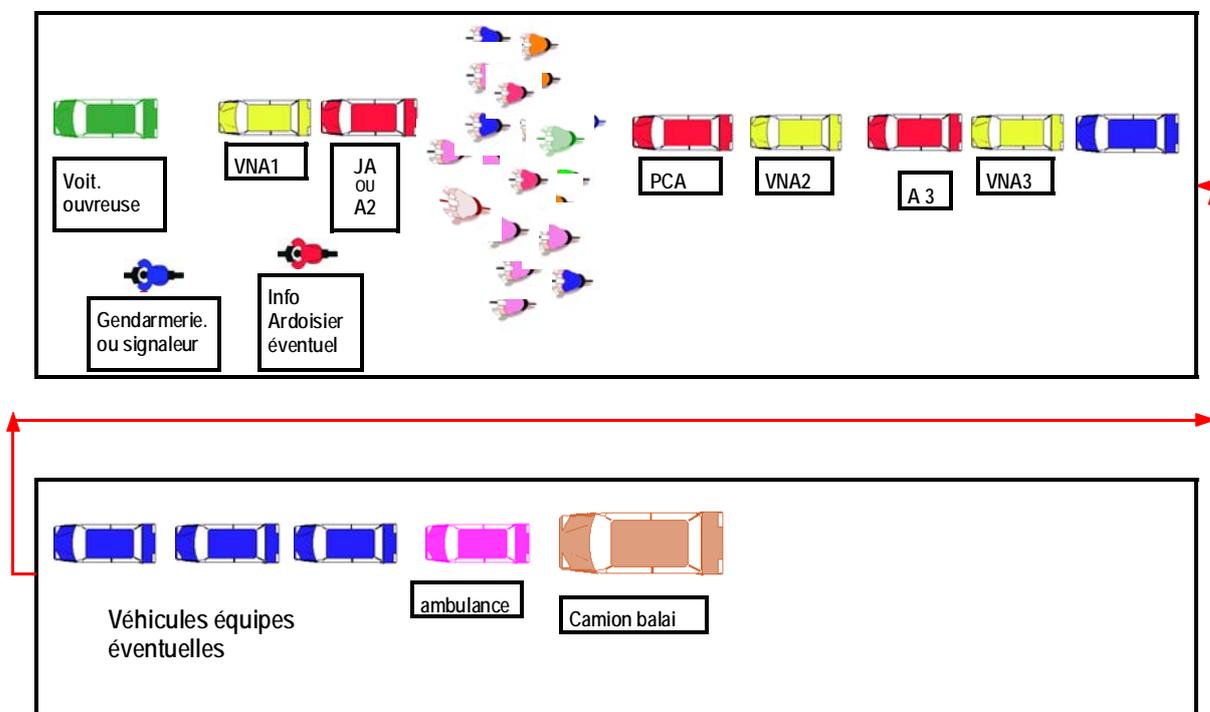
LA DIRECTION SPORTIVE

L'émargement : Les coureurs doivent signer la feuille d'émargement.

L'appel et le contrôle des coureurs :

- Les officiels mettront tout en œuvre pour faire respecter l'heure de départ annoncé (respect des coureurs, impératifs de l'autorisation préfectorale).
- Avant l'appel le regroupement des coureurs s'effectuera dans une zone d'attente (pour les épreuves minimales, cadets, juniors y prévoir le contrôle des développements). Elle sera placée 50 à 80 mètres avant la ligne de départ.
- L'appel des coureurs (dans l'ordre des dossards ou du programme), s'effectuera sous le contrôle des arbitres qui vérifieront le port du casque et le positionnement des dossards.
- Les coureurs resteront sous le contrôle des arbitres et de l'organisateur, le temps que les véhicules avant et arrière se positionnent suivant le schéma type ci-dessous. Il leur sera rappelé les consignes de sécurité :
 - respect du code de la route et l'obligation de n'utiliser que la moitié droite de la route.
 - faciliter le passage des motos de sécurité et des voitures
 - prendre les îlots directionnels et giratoires par la droite, etc.

Schéma échelon course



Le départ :

Suivant le cas, il pourra être :

- Direct ; d'où l'obligation de bien régler le départ des véhicules à l'avant
- Fictif ; un parcours (**maximum 10 Km**) sera neutralisé sous la conduite de l'organisateur et (ou) de l'arbitre, avec drapeau rouge ; puis le **départ réel** sera donné **lancé** au **Km 0**.
- Fictif ; avec le même processus que précédemment, mais avec un **départ réel** arrêté, selon les exigences de l'organisateur.

Déroulement du contrôle sportif

L'arbitre avant juge à l'arrivée :

Il contrôle la tête de course. Il est responsable du positionnement des véhicules à l'avant. Surveille le retour du peloton en cas d'échappée, note la composition de celle-ci. Juge les divers classements intermédiaires. Il doit quitter la course suffisamment tôt pour aller juger l'arrivée.

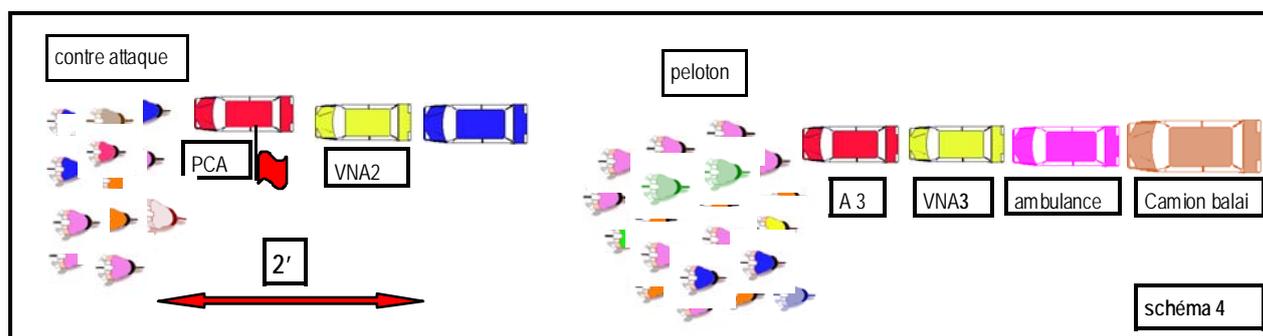
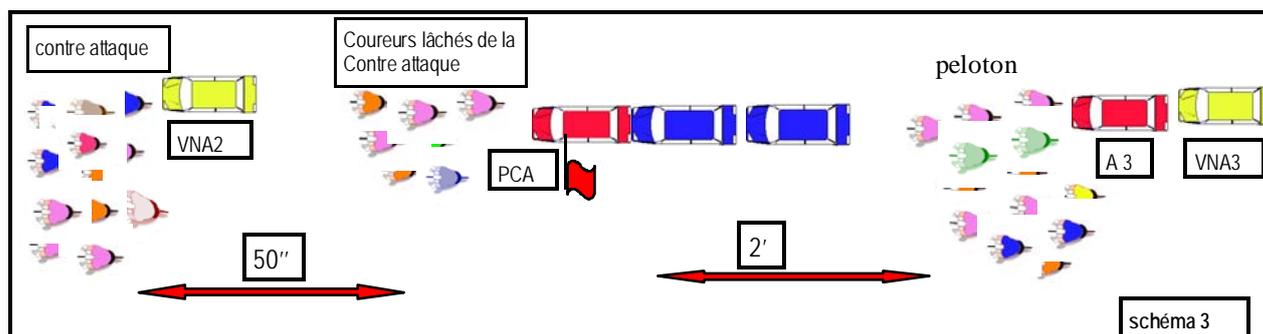
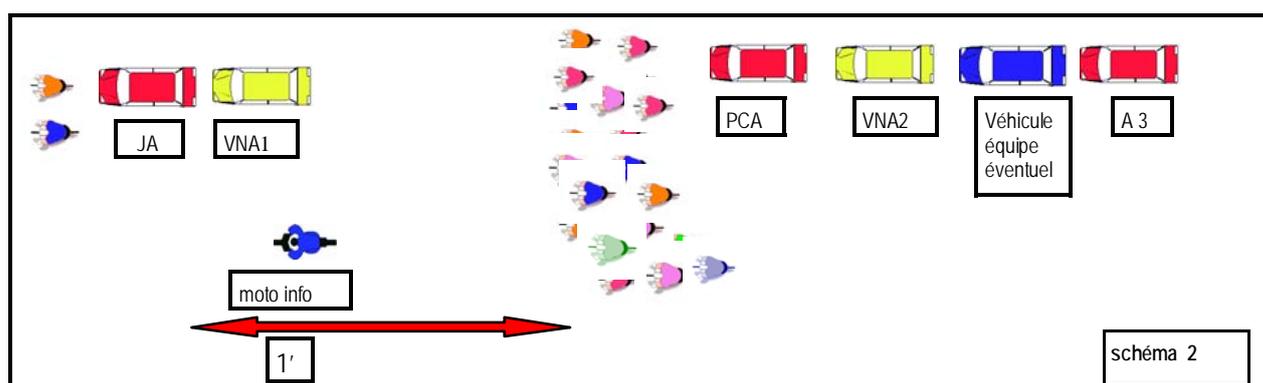
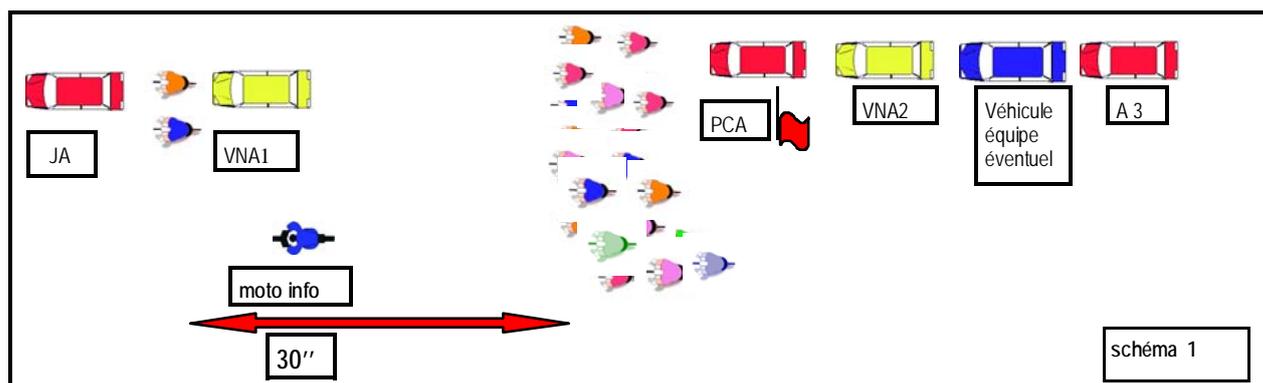
Le Président du collège des arbitres et l'arbitre A3 :

- **Le Président** du collège se trouve derrière le peloton. Il assure avec son collègue A3 la régulation des véhicules techniques des équipes en fonction des circonstances de course : coureurs lâchés (barrage avec drapeau rouge), crevaisons, chutes, ravitaillements etc.
- Il note avec l'A3 tous les faits de course (composition des différents groupes au fur et à mesure de leur progression, chutes, crevaisons, abandons, fautes, etc.)
- Il remplacera le juge à l'arrivée derrière les échappés, lorsque celui-ci partira pour juger l'arrivée. Avant de partir, l'arbitre A3 placé derrière lui prendra sa place.

Nota :

- **Le barrage effectué par un arbitre à l'aide d'un drapeau rouge, derrière un ou plusieurs coureurs, est celle d'empêcher le passage de tous les véhicules sans son autorisation, tant que l'écart n'est pas suffisant.**
- **(voir schémas 1 à 4).**
- **L'utilisation de la radio course est uniquement réservée aux informations relatives au déroulement de l'épreuve et en aucun cas pour des commentaires « hors sujet »**
- **Le médecin** (suivant l'importance de la course) se positionne derrière le Président du collège que si l'écart le permet, avec l'autorisation de l'Arbitre A3, mais il n'a pas de priorité, car il lui est facile de remonter sur une chute.
- **L'ambulance** : Se positionne derrière les voitures techniques, et intervient au premier appel.
- **Le véhicule balai :**
Cette voiture doit suivre impérativement le dernier coureur. Il est le dernier véhicule de la file et prend en charge les coureurs ayant abandonné, en récupérant également les dossards. Le véhicule balai doit franchir la ligne d'arrivée et remettre au juge tous les dossards ou la liste des coureurs ayant abandonné.

SITUATIONS DE COURSE



Arrivée de la course :

L'arrivée est jugée sur la ligne, mais avant cela, les commissaires dans leur ensemble doivent s'assurer d'être en possession d'un maximum d'information sur la situation de TOUS les coureurs :

- Coureurs non partants, Coureurs « en plus » de la liste des engagés, Coureurs ayant abandonné
- Composition des groupes (échappés, contre attaque, coureurs lâchés, coureurs Doublés (Voir pour cela la méthode des grilles de pointage et de suivi)

A l'arrivée :

- Le juge à l'arrivée doit quitter la course suffisamment tôt pour aller juger l'arrivée.
- Sur le podium d'arrivée (réservé au juge), il doit s'organiser pour préparer la prise de l'arrivée, mais il a la possibilité de se faire aider par un (des) commissaire(s) en le plaçant par exemple dans la zone de ralentissement des coureurs, après la ligne, équipé d'un magnétophone. Cela permet d'avoir la composition du groupe, même si l'ordre de passage sur la ligne n'est pas respecté.
- Il fait l'appel de tous les coureurs possibles, notamment en groupe, et continue jusqu'à l'arrivée du dernier coureur et enregistre les temps.
- Il communique rapidement le classement des cinq (dix) premiers pour le protocole, ainsi que les classements annexes et d'équipes.
- Si des moyens vidéo sont mis à sa disposition, il vérifie l'ordre d'arrivée.
- Il est du devoir des autres arbitres de lui fournir la composition des différents groupes.

Nota : Le juge à l'arrivée est le seul responsable de l'ordre d'arrivée. Si la vidéo ou la photo-finish est présente, il doit lui-même s'assurer du visionnage du film ou de la vidéo.

Les décisions des arbitres, pendant le déroulement de l'épreuve, comme sur la ligne d'arrivée doivent être prises **discrètement** et dans le plus grand calme. En cas de discussion sur une décision, ne jamais le faire au vu du public, se serait donner une mauvaise image qui discréditerait le corps arbitral.

CLASSEMENTS, RESULTATS, DECISIONS

- Nécessité de se rendre rapidement avec les trois arbitres dans le local prévu par l'organisateur pour établir les états de résultats.
- **Afficher** le plus rapidement possible le classement pour information.
- **Dans le cas de sanctions**, l'arbitre doit informer rapidement les personnes concernées (coureur, dirigeant) de la teneur et du motif des sanctions ; il peut prendre en considération les réclamations verbales (par écrit elles ne sont plus acceptées), des coureurs ou des dirigeants, elles seront examinées immédiatement par le jury, puis le Président indiquera si la réclamation est prise en compte ou pas pour la décision finale du jury qui sera dans tous les cas annoncée à toutes les parties prenantes
- **Les sanctions** (avertissement, amende, rétrogradation, déclassement, mise hors course, pénalités en temps) seront consignées au dos de l'état de résultat.
- **Remplir l'imprimé état de résultat** (lisiblement en lettre majuscule, sans abréviation pour le nom des clubs) fourni par le Comité Régional. L'ensemble des résultats, prix spéciaux, nombre de partants, décisions, sanctions, contrôle antidopage éventuel, doit bien être consignés.
- **L'état de primes** doit être rempli et signé par les trois commissaires. Vérifier que le nom du coureur, sa signature, le montant de la prime figure sur cet état.
- L'ensemble des imprimés suivants doit être expédié le plus rapidement possible au Comité Régional par l'arbitre faisant office de Président du Jury :
 - liste des engagés,
 - feuilles d'émargement,
 - états de résultats,
 - états des primes,
 - liste des véhicules suiveurs,
 - bulletins d'engagement (suivant Comité Régional)

Classements par équipes

Le classement par équipes peut s'effectuer :

Au temps :

- Par addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité les équipes sont départagées par l'addition des places de leurs trois premiers coureurs, en cas de nouvelle égalité les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur.

Aux points :

- Par l'addition des places obtenues par les trois premiers coureurs classés de chaque équipe, la première équipe étant celle qui totalise le plus petit nombre de point, la deuxième le nombre de points immédiatement supérieurs etc. Dans le cas d'égalité c'est l'équipe dont le premier coureur sera le mieux classé qui départagera.

Nota : Pour les calculs : temps, écarts, moyenne voir fiches annexes



A savoir ...

La réglementation	Les méthodes
Les séries des coureurs	Contrôler une licence
Les développements maxima	Organiser le contrôle des braquets
Les cas de mise hors course	Organiser le départ
Les règles de passage à niveau	Organiser le dépannage
Les erreurs de parcours	Tenir la grille de course
L'équipement coureur / vélo / oreillettes	Faire le suivi tour par tour
Les procédures d'engagement	Appeler l'arrivée
Les faits de course	Finaliser le classement individuel
Le ravitaillement	Faire le classement par équipe
Les coureurs étrangers	Rédiger l'état de résultat

EPREUVES CONTRE LA MONTRE INDIVIDUELLE OU PAR EQUIPE

La démarche du Collège des arbitres est la même que pour les épreuves en ligne, dans sa préparation et son organisation des opérations de départ ; par contre l'organisation du contrôle sportif et de la répartition des tâches est évidemment spécifique.

Organisation

Comme pour les épreuves en ligne, l'organisateur doit prévoir toute la logistique qui peut varier suivant le parcours.

L'aire de départ (avec podium éventuel) doit être aménagée avec barrière pour :

- la protection du (des) coureur(s) au départ avec le(s) teneur(s)
- l'emplacement du chronométrateur et de l'arbitre contrôlant les départs
- la zone de contrôle des développements (junior notamment)
- le stationnement d'un véhicule sonorisé pour l'appel des coureurs
- l'organisateur doit prévoir des véhicules suiveurs disponibles pour les coureurs.

La zone d'arrivée doit être préparée avec les mêmes modalités que pour les épreuves en ligne

Contrôle sportif

- L'arbitre Président du collège répartit les tâches entre chaque membre du collège et rappelle les règles du CLM, à savoir :
 - Chaque coureur ou équipe suivi par un véhicule doit rester derrière, avec interdiction de se porter la hauteur sous peine de sanction
 - Coureur (équipe) rejoint(e) : respect des distances minimales, interdiction à un coureur (équipe) de se mettre dans le sillage de celui (celle) qui le (la) précède sous peine de sanction : pénalité en temps et amende.
 - Le véhicule ne pourra s'intercaler entre deux coureurs (équipes) que s'ils sont séparés d'au moins 50 m. (**voir schémas ci dessous**).
- Les chronométrateurs préparent leurs fiches suivant l'ordre de départ établi par l'organisateur (cet ordre ne peut en aucun cas être modifié, une fois diffusé) et synchronisent leur chronomètres.
- Un arbitre pour les opérations de contrôle des licences

Déroulement du contre la montre

Au départ :

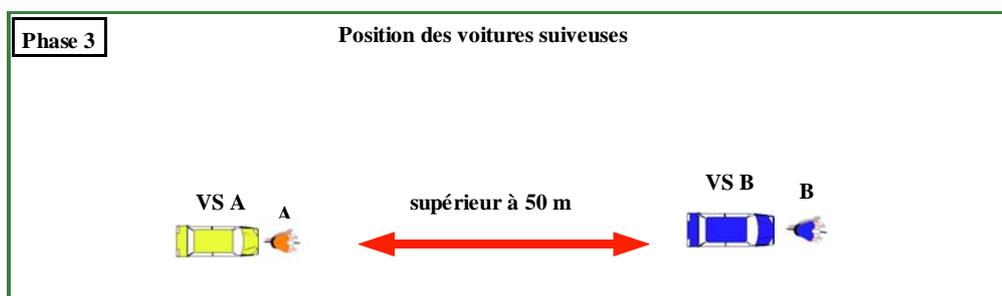
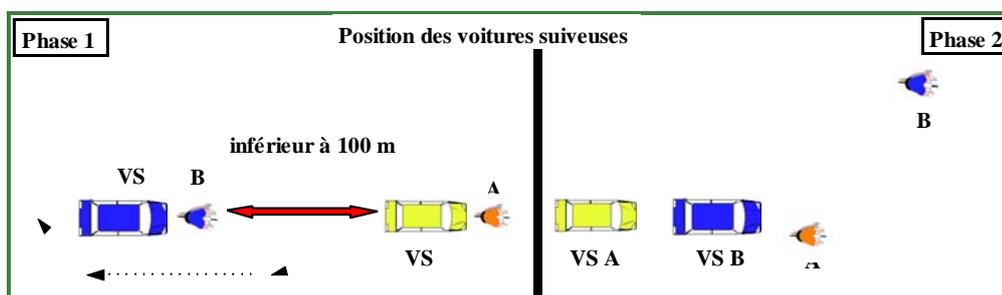
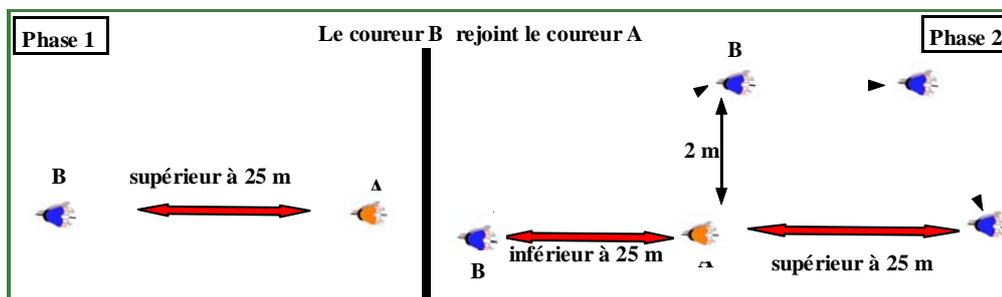
- Un teneur obligatoirement toujours le même pour tous les coureurs.
- Un chronométrateur qui décompte le temps et donne l'ordre de départ.
- un arbitre au départ qui s'assure d'avoir deux coureurs en attente et qui vérifie l'ordre de départ ainsi que les bicyclettes (**voir schéma ci-dessous**).
- **ATTENTION : lorsqu'un coureur est non partant, laisser le « trou », ne pas avancer les départs suivants**
- Un dirigeant qui régule les départs des véhicules suiveurs, en leur rappelant les règles de circulation (feux de croisement, rester 10 m derrière le coureur, priorité aux véhicules des coureurs qui en rejoignent un autre, aucune personne hors gabarit, etc.)

Sur le parcours

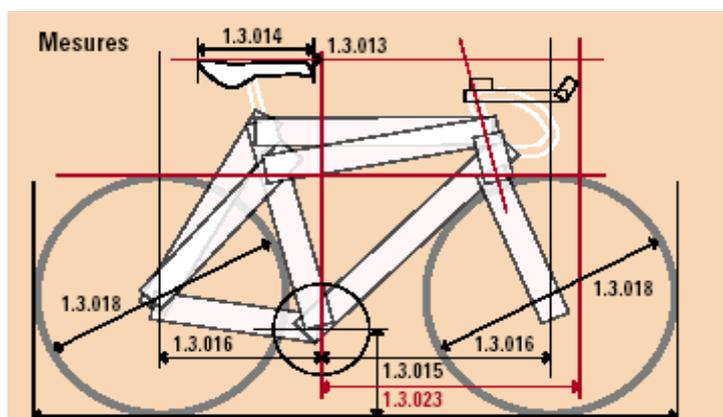
- Les arbitres disponibles (titulaires ou adjoints) peuvent se positionner à un endroit du parcours qui permette d'avoir une bonne visibilité.
- A l'arrivée le chronométrateur enregistre les temps d'arrivée, puis calcule sur une fiche le temps réalisé ; il classe les fiches dans l'ordre à partir du meilleur temps (donné en heure, minutes, secondes, centièmes).

EPREUVES CONTRE LA MONTRE

Individuel ou par équipes → mêmes dispositions



Vélo CLM



Mensurations

Route

d) Course Contre la Montre

- vérifier que le guidon utilisé est conforme: le cintre (ajouté ou non) ne dépasse pas 75 cm (80 cm sous conditions) par rapport à la verticale passant par l'axe du pédalier.

Nota : Dans tous les cas le coureur doit avoir les avant bras à l'horizontale

- vérifier que le cadre s'inscrit dans un « gabarit triangulaire ».
- vérifier qu'il n'y a pas de dispositifs comme « écran protecteur », « fuselage » ou « carénage ».
- vérifier que le recul de selle n'est pas inférieur à 5 cm.

Après l'arrivée

- Le collège des arbitres se réunit pour examiner les fautes éventuelles entraînant des sanctions qui peuvent être en temps (**voir tableau dans le barème des pénalités**), reportées alors au classement (qui peut s'en trouver modifié) ; dans un tel cas d'infraction, il faut que la décision soit prise aussitôt après l'arrivée du dernier coureur.
- **Le reste des opérations sera identique à celle des courses en ligne**



A savoir ...

La réglementation	Les méthodes
Le matériel autorisé	Organiser le collège des commissaires
Les règles de dépassement	Aider le chronométreur
Les pénalités en temps	Donner les départs
Les passages à niveau	
Chronométrage du CLM par équipes	

LE CYCLO-CROSS



Règlement FFC :

Le règlement FFC définit les règles au chapitre V.

Le calendrier Cyclo-cross fait l'objet, comme les autres épreuves, d'un calendrier spécifique (cal. Régional, FFC).

Catégorie de coureurs:

La particularité est que, à l'ouverture de la saison de cyclo-cross les jeunes coureurs, Minimes 2, cadets 2 et Juniors 2 prennent la catégorie à laquelle ils appartiendront au 1er janvier de l'année suivante.

La distance parcourue est fonction d'un nombre de tours juste, correspondant à une durée définie par catégorie de coureurs :

- Cadets 30' calendrier régional
- Cadettes 30' calendrier régional
- Dames 16 ans et plus : 30' calendrier régional, 40' calendrier FFC et UCI
- Dames 1ère, 2ème, 3ème catégorie : 40' calendrier FFC et UCI
- Juniors : 40'
- Espoirs : 50'
- Elite : 60'

Nota : la France cycliste donne à la mi-septembre le règlement qui définit de façon précise la durée des épreuves en fonction de la catégorie des coureurs et des différents calendriers

Le parcours

Doit respecter les dispositions techniques prévues par le règlement :

- Comporter en alternance des tronçons de route, des prairies, des chemins en sous-bois,... avec une proportion de partie cyclable et pédestre.
- Des **obstacles** sont placés pour obliger à descendre de vélo.
- Les **escaliers** peuvent être utilisés en montée, pas en descente.
- Les **montées importantes** doivent être munies de points d'appui en bois.
- Les **descentes** doivent pouvoir être négociées en vélo.
- **La largeur minimum** est de trois mètres, délimité par du barrièrage ou de la rubalise.
- Les passages ou **obstacles dangereux** doivent être protégés efficacement.

Le départ et l'arrivée :

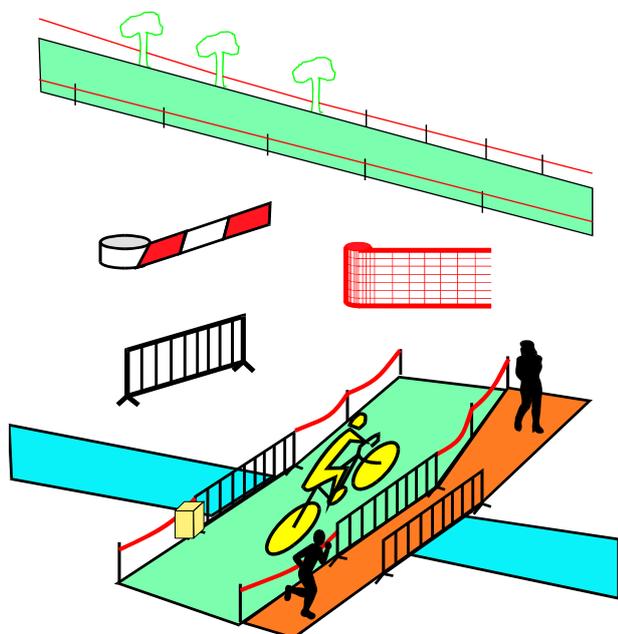
- doivent s'effectuer sur une ligne droite de plus de 200 m
- Avoir une largeur entre 3 et 6 m
- L'entrée sur le circuit doit se faire par un rétrécissement progressif et non dangereux.

Locaux et Installations:

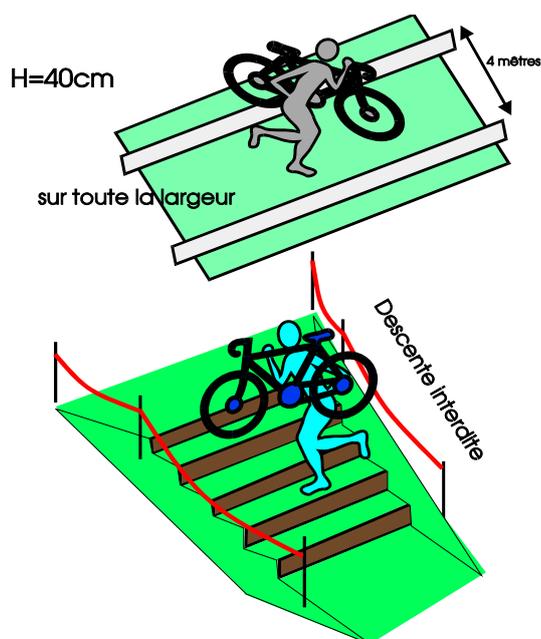
- Une salle pour la **permanence**
- **Un podium** est prévu pour le juge à l'arrivée et le chronométreur.

- **Les postes de matériel** doivent être au nombre de deux simples, ou un double
- **L'assistance médicale** est prévue avec un poste de secours.
- Prévoir si possible **les vestiaires, douches**, sanitaires
- Un local pour le **contrôle antidopage**.
- Prévoir sur la ligne d'arrivée **le compte-tours** et la **cloche**.

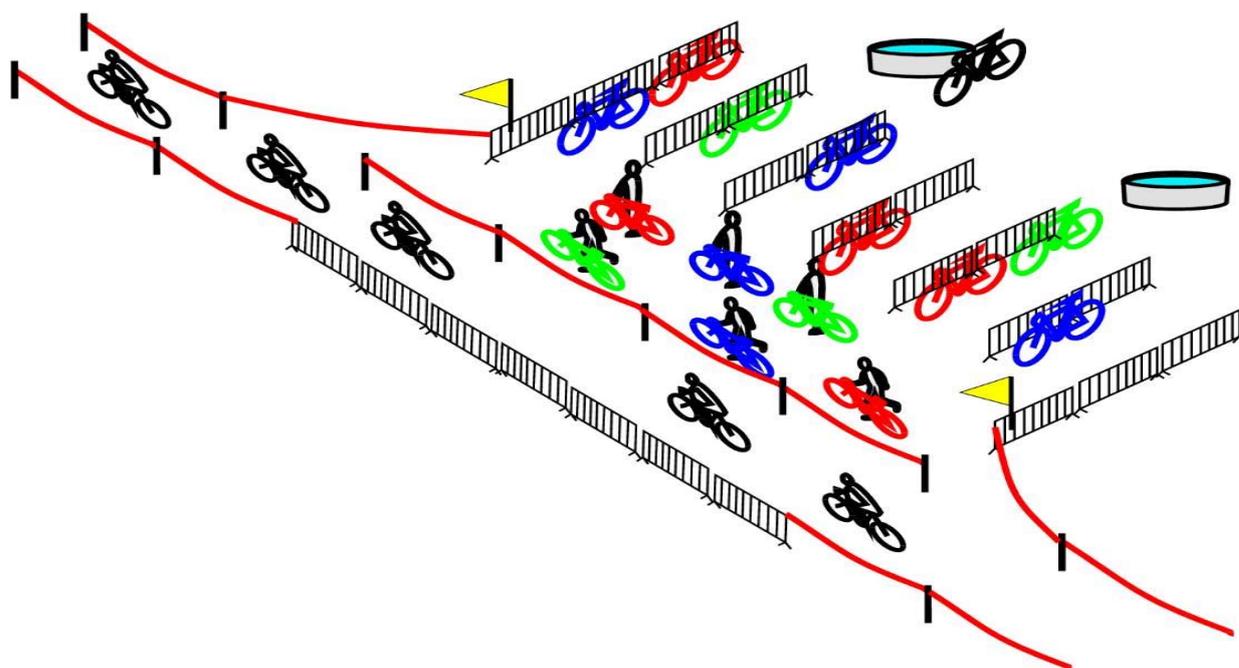
Balisages et délimitations



Obstacles



Poste de dépannage double



Ces schémas sont tirés du livret de Formation Régionale de Loïc LEVREL du Comité de Bretagne

LE COLLEGE DES ARBITRES:

Pour le calendrier régional: 3 arbitres, dont le PCC, le Juge à l'arrivée, et un arbitre; si possible, un ou deux adjoints pour les championnats, et un chronométrateur.

DEROULEMENT CONTROLE SPORTIF:

Le contrôle des licences et de remise des dossards identiques à une épreuve sur route. L'ordre de départ peut tenir compte de la valeur sportive des coureurs (classement Régional).

DEPART:

Les coureurs sont appelés dans l'ordre de départ avec contrôle des vélos et port du casque rigide. Une rubalise tendue devant les coureurs peut les "retenir" en attendant le départ réel.

CALCUL DES TOURS A EFFECTUER :

Le chronométrateur doit :

- déclencher le chronomètre à la libération des coureurs
- enregistrer le temps mis pour la partie avant l'entrée du circuit (le cas échéant)
- calculer le temps réel du 1^{er} tour de circuit avec ordre de passage des 10 premiers concurrents et écarts
- procéder de la même façon pour chacun des tours
- communiquer ces ordres de passages et écarts au speaker pour l'information du public.

A la fin du 2^{ème} tour :

- calculer le temps moyen mis pour les 2 premiers tours de façon à afficher immédiatement au passage de l'homme de tête le nombre de tours restants à parcourir à l'issue de ce 2^{ème} tour

Exemple :

Cyclo-cross cadets – Temps 30 minutes :

- Partie avant l'entrée du circuit, temps mis : 18 secondes
- à la fin du 1^{er} tour Temps: 4' 28"
- à la fin du 2^{ème} tour : Temps 8' 42"
8' 42"
- 18"

8' 24"
- Temps pour effectuer deux tours : 8' 24"
- Temps moyen pour un tour : 8' 24" : 2 = 4' 12"
Soit 4' 12" au tour X 7 tours = 29' 24"
+ 18" (entrée)

29' 42"

- **Nota : afin d'être très rapide, avec le minimum d'erreur, consulter en annexe le tableau de correspondance (Nombre de tours au temps)**

- Le Juge à l'arrivée pointe tous les passages des coureurs à l'aide d'une grille spéciale,
- un autre arbitre pointe également les coureurs au sommet d'une difficulté, tour par tour.
- Un arbitre titulaire doit surveiller les postes de matériel et le changement de vélos ou les coureurs :
 - Ne doivent pas revenir en sens inverse de la course pour aller au poste de matériel, sauf à hauteur du poste matériel ou ils peuvent revenir en arrière dans le couloir de course pour entrer dans le couloir de dépannage.

- ne doivent pas être dépannés ailleurs que dans les postes de matériel.
- ne doivent pas changer de matériel entre eux, cela étant strictement interdit.
- Ne peuvent utiliser les vélos de V.T.T. que dans les épreuves du calendrier régionale.

APRES L'ARRIVEE

Le reste des opérations sera identique à celle des courses sur route



A savoir ...

La réglementation	Les méthodes
Le matériel autorisé	Organiser le collège des commissaires
Les cas de mise hors course	Préparer l'ordre des départs
Le parcours	Donner le départ
Les règles de dépannage	Calculer le nombre de tours
Les durées des épreuves	Faire le tour par tour
Les participations des professionnels	Etablir le classement
Les regroupements de catégories et les départs décalés	

LA PISTE



Généralités

Les vélodromes sont définis par leur longueur qui est le plus souvent un sous multiple du Km afin de faciliter le contrôle des épreuves : 166,66m INSEP ; 250m Bordeaux Hyères ; 333,33 Angoulême Lyon etc.

Les lignes mises en évidence dans le schéma ci-dessous, permettent de délimiter la piste pour les différentes épreuves.

Matériel nécessaire pour une réunion sur piste :

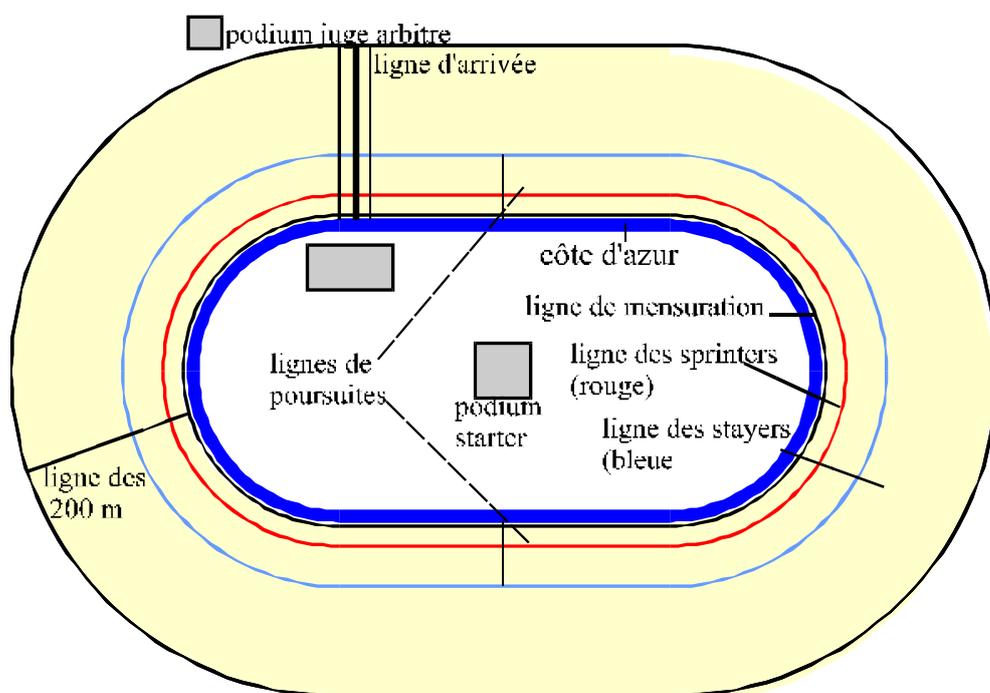
- Compte-tour et cloche (deux pour les poursuites)
- Bourrelets ou boudins (positionnés tous les 5 m dans les virages)
- 1 pistolet ou sifflet (suivant type d'épreuve)
- 1 jeu de fanions (vert et rouge)
- rails ou aire de contrôle des développements

Nota : Prévoir un poste d'assistance médicale

Règlement

De façon générale se reporter au titre III du règlement FFC, suivant le type de réunions, le programme et le règlement particulier sont définis par l'organisateur.

PISTE DE 250 M



LE COLLEGE ARBITRAL

Le nombre d'arbitre sera fonction de l'importance de l'épreuve.

Ci-dessous les différentes fonctions des arbitres :

- Président du Jury, arbitre et assure la coordination du collège
- Le secrétaire est un arbitre qui établit et effectue le suivi des différentes phases de la réunion.
- Le starter donne le départ de toutes les épreuves et rappelle aux coureurs les règles de l'épreuve.
- Le juge à l'arrivée, juge toutes les arrivées des épreuves et classements divers.
- Le chronométrateur assure toutes les prises de temps pour le bon déroulement des épreuves.
- Un arbitre adjoint expérimenté pour tenir le compte tour et sonner la cloche un tour avant chaque arrivée ou classement.
- D'autres arbitres peuvent compléter le collège dans le cas des Championnats Régionaux.

Nota : Afin de devenir compétent dans le domaine de la piste, il est nécessaire que les arbitres soient :

- **Formés sur la base du « Guide Pratique de l'Arbitre dans les épreuves sur piste ».**
- **Participent le plus souvent possible à l'arbitrage d'épreuves sur piste.**

EPREUVES

Vitesse individuelle :

200 m lancés :

- Des qualifications sont organisées sur 200 m contre la montre, départ lancé.
- Les temps enregistrés permettront d'établir la composition des différentes séries.

Tournoi de vitesse :

- les matches de vitesse opposent 2 ou 3 coureurs sur une distance déterminée par la longueur de la piste (2 ou 3 tours : environ 750 mètres).
- La formule retenue sera fonction de l'importance de l'épreuve et se déroulera le plus souvent de la manière suivante : séries, repêchages, ¼ de finale, ½ finale et finale.
- Voir tableau de composition des séries du règlement fédéral et du guide piste.
- Dans la partie initiale de la course les coureurs, s'observent, se cherchent et peuvent effectuer un " surplace. Les coureurs se livrent généralement à un véritable jeu tactique et l'intimidation joue un grand rôle : les arbitres sont amenés à sanctionner très souvent des comportements en déclassant un coureur ou en administrant un avertissement.
- Des règles très précises définissent le déroulement des sprints qu'on retrouve dans les autres sprints jugés sur la piste (course au point, américaine, etc...)

Vitesse par équipes :

- Les épreuves sont disputées par équipes composées chacune de 3 coureurs.
- Deux équipes sont face à face au milieu de chaque ligne droite, les coureurs sont tenus de front à partir du couloir des sprinters (le 1^{er} par un arbitre) et chaque coureur doit obligatoirement mener un tour.
- La formule se court avec qualifications au temps, puis des phases finales qui sont fonction du type d'épreuve, qui se courent au match gagné.

Keirin :

- Cette épreuve est originaire du Japon, 6 à 8 coureurs s'affrontent dans un sprint, après avoir accompli un certain nombre de tours (au plus proche de 2000 m) derrière un entraîneur à vélomoteur qui accélère progressivement de 30 à 50 km/h puis quitte la piste 600 à 700 m avant l'arrivée.
- Les règles sont celles de la vitesse : qualifications, repêchages, phases finales.

Poursuite individuelle :

- La distance est fonction de la catégorie des coureurs (2 à 4 Km)
- Deux coureurs sont opposés avec départ aux lignes de poursuite.
- La formule retenue sera le plus souvent qualifications au temps, phases finales.
- Les prises de temps s'effectuent à chacun des demi tours.

Poursuite par équipe :

- Deux équipes de 4 coureurs s'affrontent sur une distance de 4 Km avec départ aux lignes de poursuite.
- Les coureurs sont tenus de front, à partir du couloir des sprinters (le 1^{er} par un arbitre).
- La formule retenue sera le plus souvent qualifications au temps, phases finales.
- Les prises de temps s'effectuent à chacun des demi tours. L'enregistrement du temps de l'équipe se fait sur la roue avant du 3^{ème} coureur de chaque équipe.

Kilomètre, 500m départ arrêté :

- Ce sont des épreuves contre la montre chronométrée, départ arrêté, en cas d'égalité de temps, les coureurs sont classés ex-aequo
- Les concurrents sont tenus par un arbitre.

Course aux points :

- C'est une épreuve qui se dispute individuellement avec un nombre de 30 à 36 coureurs qui est fonction de la longueur de la piste, et sur une distance de 10 à 40 Km suivant les catégories.
- Le classement s'établit aux points gagnés accumulés par les coureurs lors des sprints (tous les 5 à 10 tours suivant la longueur de la piste) et des tours gagnés (20pts).
- Le départ est donné lancé, après un tour de regroupement neutralisé.
- Un tour avant chaque sprint la cloche devra être sonnée uniquement sur les coureurs en situation de marquer des points.

Américaine :

- La course à l'américaine est une course se disputant par équipe de 2 coureurs qui se relayent.
- Le classement s'établit à la distance (tours gagnés ou perdus) et aux points gagnés par les coureurs au cours des différents sprints.
- Le départ est donné arrêté à un coureur de chaque équipe qui effectue le premier relais.
- L'épreuve se déroule en général sur une distance ou un temps donnée.

Scratch :

- Course individuelle disputée sur une distance réglementaire suivant la catégorie des concurrents.
- Le départ est donné lancé, après un tour de regroupement neutralisé.
- Le classement s'effectue lors du sprint final, les coureurs sont classés en fonction des tours gagnés ou perdus et de l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

Elimination :

- Course individuelle dans laquelle le dernier coureur de chaque sprint intermédiaire est éliminé selon la position de la roue arrière sur la ligne d'arrivée.
- Lors du sprint final (2 coureurs), le classement s'effectuera sur la roue avant au passage de la ligne d'arrivée.

Le demi-fond :

- Course spectaculaire disputée par des coureurs derrière moto sur une distance de 50 km ou sur une heure de course.
- Cette épreuve est de moins en moins pratiquée, mais elle a été très populaire jusqu'aux années 1980 environ.

Les six jours :

- Ils se disputent par équipes de deux coureurs sur 6 jours consécutifs, avec des plages de repos. L'Américaine constitue la discipline essentielle. Des épreuves annexes (élimination, course aux points...) permettent d'attribuer des points aux équipes.
- Est déclarée victorieuse l'équipe qui a effectué la plus grande distance lors des épreuves d'américaine.
- Ensuite, les équipes qui terminent dans le même tour sont départagées par les points attribués dans l'Américaine et les épreuves annexes

L'omnium :

- Epreuve individuelle se disputant en plusieurs manches de différentes épreuves. Le classement se fait par addition des points attribués ou des places obtenues dans chaque manche.



A savoir ...

La réglementation	Les méthodes
<p>Par type d'épreuves, l'ensemble de la réglementation doit être connue ! et en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ composition du tournoi✓ règles sportives✓ gestion des incidents✓ le matériel autorisé <p>Il est recommandé de réviser à chaque réunion et de préparer des « anti-sèches »...</p>	<p>Etablir un programme</p> <p>Faire le secrétariat de la réunion</p> <p>Organiser le jury des commissaires</p> <p>L' « esprit » des compositions de tournoi</p> <p>Juger la régularité des épreuves</p>

BASES DE CALCUL DE TEMPS POUR LE CHRONOMETRAGE

(Extrait du livret de formation de chronométreur de Gérard TISSERAND)

Les calculs ci-dessous sont une base minimum dans le cadre de la formation d'un arbitre régional.

PRESENTATION DES OPERATIONS :

ADDITION DE TEMPS :

<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 10%;">3h</td><td style="width: 10%;">49'</td><td style="width: 10%;">23"</td><td style="width: 10%;">5/10</td></tr> <tr><td style="border-top: 1px solid black;">+ 2h</td><td style="border-top: 1px solid black;">53'</td><td style="border-top: 1px solid black;">59"</td><td style="border-top: 1px solid black;">8/10</td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black;">5h</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">102'</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">82"</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">13/10</td></tr> <tr><td></td><td></td><td style="text-align: right;">+ 1"</td><td style="text-align: right;">- 10/10</td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black;">5h</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">102'</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">83"</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">3/10</td></tr> <tr><td></td><td></td><td style="text-align: right;">+ 1'</td><td style="text-align: right;">- 60"</td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black;">5h</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">103'</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">23"</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">3/10</td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black;">+ 1h</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">- 60'</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black;">6 h</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">43'</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">23"</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">3/10</td></tr> </table>	3h	49'	23"	5/10	+ 2h	53'	59"	8/10	5h	102'	82"	13/10			+ 1"	- 10/10	5h	102'	83"	3/10			+ 1'	- 60"	5h	103'	23"	3/10	+ 1h	- 60'			6 h	43'	23"	3/10	<p style="color: red; margin: 0;">Report retenues :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%; text-align: center;">1</td><td style="width: 10%; text-align: center;">11</td><td style="width: 10%; text-align: center;">11</td><td style="width: 10%;"></td></tr> <tr><td style="border-top: 1px solid black;">3h</td><td style="border-top: 1px solid black;">49'</td><td style="border-top: 1px solid black;">23"</td><td style="border-top: 1px solid black;">5/10</td><td></td></tr> <tr><td style="border-top: 1px solid black;">+ 2h</td><td style="border-top: 1px solid black;">53'</td><td style="border-top: 1px solid black;">59"</td><td style="border-top: 1px solid black;">8/10</td><td></td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black;">6h</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">43'</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">23"</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">3/10</td><td></td></tr> </table>		1	11	11		3h	49'	23"	5/10		+ 2h	53'	59"	8/10		6h	43'	23"	3/10	
3h	49'	23"	5/10																																																						
+ 2h	53'	59"	8/10																																																						
5h	102'	82"	13/10																																																						
		+ 1"	- 10/10																																																						
5h	102'	83"	3/10																																																						
		+ 1'	- 60"																																																						
5h	103'	23"	3/10																																																						
+ 1h	- 60'																																																								
6 h	43'	23"	3/10																																																						
	1	11	11																																																						
3h	49'	23"	5/10																																																						
+ 2h	53'	59"	8/10																																																						
6h	43'	23"	3/10																																																						

Nota : la présentation de l'opération de gauche (calcul et commentaires) doit permettre à un non initié d'effectuer les reports des unités complémentaires avec les explications ci-dessous :

La ligne 3 constate l'addition des temps unité par unité.

13/10 de seconde équivalent à 1" et 3/10.

Aux 82 secondes, vient donc se rajouter la seconde excédentaire émanant des 10èmes, soit 83 secondes ou 1' et 23".

Aux 102 minutes, vient donc se rajouter la minute excédentaire émanant des secondes, soit 103' ou 1h et 43'.

Aux 5 heures, vient donc se rajouter l'heure excédentaire émanant des minutes soit 6h.

Le résultat définitif est donc de **6h 43' 23" 3/10èmes**

En pratique, le chronométreur effectuera ces reports en cours d'opération, présentation de droite.

OPERATION AVEC LA CALCULETTE :

3 [°'] 49 [°'] 23 [°'] 5 [°'] + 2 [°'] 53 [°'] 59 [°'] 8 [°'] = [SHIFT] [°'] , le résultat ci-après apparaît : 6° 43' 23.3, soit **6h 43' 23" 3/10**.

SOUSTRACTION DE TEMPS :

<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 10%;">A</td><td style="width: 10%;">6h</td><td style="width: 10%;">47'</td><td style="width: 10%;">31"</td><td style="width: 10%;">7/10</td></tr> <tr><td style="border-top: 1px solid black;">- 3h</td><td style="border-top: 1px solid black;">58'</td><td style="border-top: 1px solid black;">45"</td><td style="border-top: 1px solid black;">9/10</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td style="text-align: right;">- 1"</td><td style="text-align: right;">+ 10/10</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td style="text-align: right;">30"</td><td style="text-align: right;">17/10</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td style="text-align: right;">- 1'</td><td style="text-align: right;">+ 60"</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td style="text-align: right;">46'</td><td style="text-align: right;">90"</td><td style="text-align: right;">17/10</td></tr> <tr><td></td><td style="text-align: right;">- 1h</td><td style="text-align: right;">+ 60'</td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black;">a</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">5h</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">106'</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">90"</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">17/10</td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black;">- 3h</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">58'</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">45"</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">9/10</td><td></td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black;">2h</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">48'</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">45"</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">8/10</td><td></td></tr> </table>	A	6h	47'	31"	7/10	- 3h	58'	45"	9/10				- 1"	+ 10/10				30"	17/10				- 1'	+ 60"				46'	90"	17/10		- 1h	+ 60'			a	5h	106'	90"	17/10	- 3h	58'	45"	9/10		2h	48'	45"	8/10		<p style="color: red; margin: 0;">converti en cours d'opération :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 10%;"></td><td style="width: 10%; text-align: center;">5h</td><td style="width: 10%; text-align: center;">106'</td><td style="width: 10%; text-align: center;">90"</td><td style="width: 10%; text-align: center;">17/10</td></tr> <tr><td style="border-top: 1px solid black;">6h</td><td style="border-top: 1px solid black;">47'</td><td style="border-top: 1px solid black;">31"</td><td style="border-top: 1px solid black;">7/10</td><td></td></tr> <tr><td style="border-top: 1px solid black;">- 3h</td><td style="border-top: 1px solid black;">58'</td><td style="border-top: 1px solid black;">45"</td><td style="border-top: 1px solid black;">9/10</td><td></td></tr> <tr><td style="border-bottom: 1px solid black;">2h</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">48'</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">45"</td><td style="border-bottom: 1px solid black;">8/10</td><td></td></tr> </table>		5h	106'	90"	17/10	6h	47'	31"	7/10		- 3h	58'	45"	9/10		2h	48'	45"	8/10	
A	6h	47'	31"	7/10																																																																			
- 3h	58'	45"	9/10																																																																				
		- 1"	+ 10/10																																																																				
		30"	17/10																																																																				
		- 1'	+ 60"																																																																				
		46'	90"	17/10																																																																			
	- 1h	+ 60'																																																																					
a	5h	106'	90"	17/10																																																																			
- 3h	58'	45"	9/10																																																																				
2h	48'	45"	8/10																																																																				
	5h	106'	90"	17/10																																																																			
6h	47'	31"	7/10																																																																				
- 3h	58'	45"	9/10																																																																				
2h	48'	45"	8/10																																																																				

Nota : La présentation de l'opération de gauche permet à un non-initié de comprendre comment on a converti **A (6h 47' 31" 7/10)** en **a (5h 106' 90" 17/10)**.

En pratique, un chronométreur effectuera ces calculs en une opération directe en intégrant ces conversions de tête, lors du calcul dixièmes, secondes, minutes et heures.

Extrait du livret de formation de chronométreur de Gérard TISSERAND

OPERATION AVEC LA CALCULETTE :

6 $\overset{\circ}{\square}$ 47 $\overset{\circ}{\square}$ 31 \square 7 $\overset{\circ}{\square}$ - 3 $\overset{\circ}{\square}$ 58 $\overset{\circ}{\square}$ 45 \square 9 $\overset{\circ}{\square}$ = \square SHIFT $\overset{\circ}{\square}$, le résultat ci-après apparaît :
 2° 48° 45.8, soit 2h 48' 45" 8/10.

DIVISION DE TEMPS :

6H	37'	45"	4
2 x 60' = 120			1h
157			39'
1 = 60"			26"
105"			25/100
1" = 100/100			

Le résultat en gras apparaît verticalement, soit : **1h 39' 26" 25/100^{èmes}**.

OPERATION AVEC LA CALCULETTE :

6 $\overset{\circ}{\square}$ 37 $\overset{\circ}{\square}$ 45 $\overset{\circ}{\square}$ \square ÷ 4 \square = la machine affiche 1°39°26.2 au lieu de 1°39°26°**25**.

Comme dans le cas de la multiplication, l'écran étant limité à 8 caractères, le dernier chiffre n'apparaît pas.

CALCUL D'UNE MOYENNE :

$$M = \frac{D}{T}$$

D = distance en kilomètres

T = temps en heures, minutes, secondes

M = moyenne en kilomètres/heure

distance : 147,600 km en 3h 16' 47" :

Méthode sans calculette Casio :

3 h =	3 X 3600" =	10800"
16' =	16 X 60" =	960"
47" =		47"
soit :		11807"

$$\frac{147,600 \text{ km} \times 3600''}{11807''} = 45.003811 \text{ km/h, on retiendra : } 45.003 \text{ km/h}$$

Les exemples ci-après vous permettront de mieux visualiser la méthode ancienne en ramenant les calculs à la seconde et la méthode avec utilisation de la calculette Casio

Méthode avec calculette Casio :

$$147.600 \square \div 3 \overset{\circ}{\square} 16 \overset{\circ}{\square} 47 \overset{\circ}{\square} \square = 45.003811 \text{ km/h}$$

Extrait du livret de formation de chronométreur de Gérard TISSERAND

Annexe n° 1

LISTE RECAPITULATIVE DES DEMARCHES ET MOYENS A PREVOIR ET VERIFIER

AVANT LE DEPART D'UNE EPREUVE

MOYENS A METTRE EN PLACE PERMETTANT DE DONNER UN DEPART	Circuits Moins de 3km	Circuits de 3 à 10km	Circuits de 10km et +	Parcours en ligne
Arrêté Préfectoral	OUI	OUI	OUI	OUI
Dossier sécurité entièrement renseigné	OUI	OUI	OUI	OUI
Panneau d'affichage complet bien visible	OUI	OUI	OUI	OUI
Signaleurs à pieds en possession de l'arrêté préfectoral	OUI	OUI	OUI	OUI
Tour de reconnaissance pour signaleurs	OUI	OUI		
Signaleurs à moto en possession de l'arrêté préfectoral			OUI	OUI
Réunion organisateur/arbitres/signaleurs	OUI	OUI	OUI	OUI
Deux secouristes titulaires du PSC1	OUI	OUI		
Ambulance type SAMU permettant de soigner debout		RECOMMANDE	OUI	OUI
Médecin	NON	NON	OUI	OUI
Liste de médecins joignables	OUI	OUI	OUI	OUI
Liste des Hôpitaux d'accueil			OUI	OUI
Dispositif de secours (local ou véhicule permettant de soigner debout avec, brancard, couvertures, trousse de premiers secours)	OUI	OUI		
<ul style="list-style-type: none">• TOUTE EXIGENCE COMPLÉMENTAIRE FIGURANT SUR L'ARRETE PRÉFECTORAL DEVRA ETRE RESPECTÉE.• LE DÉPART D'UNE COURSE POURRA ETRE REMIS EN CAUSE SI L'UNE DES CONDITIONS CI- DESSUS N'EST PAS REMPLIE				

Fiche réalisée par la Commission sécurité du Comité Régional d'Aquitaine

Annexe n° 2

RECOMMANDATIONS POUR LES ORGANISATEURS

- Ne jamais donner un départ d'épreuve sans avoir l'arrêté préfectoral en mains.
- Tenir compte des obligations figurant dans le règlement FFC tout en prenant en considération les mesures complémentaires figurant sur l'arrêté préfectoral.
- Equiper la voiture ouvreuse des panneaux réglementaires, de gyrophares ; les feux de croisement et de détresse seront allumés.
- Equiper la voiture balai de panneaux "FIN DE COURSE" placés à l'avant et à l'arrière du véhicule. Ces panneaux devront être très lisibles de loin.
- Pour appliquer la règle des 10 minutes, la voiture balai doit avoir à son bord un Arbitre adjoint nommé, en liaison permanente avec le président du Jury. Si il n'a pas été désigné par le comité, l'organisateur proposera un arbitre adjoint ou un dirigeant affecté à cette fonction.
- Pour qu'elles puissent être identifiées, équiper toutes les voitures admises à l'échelon course des numéros affectés sur le document "véhicules suiveurs".
- Pour les grands circuits et courses en ligne, la permanence devra être ouverte au moins 1h 30 avant le départ.
- Placer à l'avance le panneau d'affichage bien visible à proximité de la table de remise des dossards, aucun dossard ne pouvant être remis si l'affichage n'est pas en place.
- La licence étant une pièce d'identité elle doit rester en possession du coureur. Une caution peut être demandée contre la remise du dossard.
- Remplir correctement les documents : liste des véhicules suiveurs et ses annexes, moyens de secours, consignes particulières, et les remettre signés au président du jury des Arbitres avant l'ouverture de la permanence.
- La fiche "MOYENS DE SECOURS" devra être émargée par les personnes concernées à la table des commissaires avant la fermeture de la permanence.
- Organiser avant le départ une brève réunion avec les arbitres, les signaleurs, les conducteurs des voitures ouvreuse et balai.
- Avant de donner le départ, l'organisateur devra s'assurer que les signaleurs sont en place.
- Au moment du départ, faire renouveler les consignes de sécurité par le speaker.
- Pour l'envoi des documents, l'organisateur devra fournir au président du jury une grande enveloppe affranchie à 3 euros.

Annexe n° 3

CONSIGNES GENERALES POUR LES COUREURS

Remarques : les consignes ci dessous font partie de l'affichage sur le panneau information, et la deuxième signature du coureur sur la feuille d'émargement atteste qu'il a pris connaissance de toutes ces règles.

- Le port du casque est obligatoire en permanence dès la présence sur le circuit.
- Les dossards doivent être retirés en tenue coureur
- Le code de la route doit être respecté, une priorité de passage peut être accordé par des signaleurs.
- Il est interdit de rouler à gauche, d'emprunter les ronds-points en sens inverse.
- Tout coureur lâché du peloton devra scrupuleusement respecter le code de la route en respectant toutes les priorités.
- Les dossards doivent être retirés au plus tard 15 minutes avant le départ de l'épreuve.
- Pour les courses d'un jour, tout coureur pointé à plus de 10 minutes du groupe principal devra retirer impérativement son dossard sur injonction d'un Arbitre ou de la personne habilitée dans la voiture balai.
- Les signaleurs doivent être respectés, ils pourront informer les arbitres de tout manquement aux règles élémentaires de sécurité.
- La pointe du drapeau du signaleur indique la direction à prendre.
- Le protocole devant être respecté, aucun retard ne sera accepté le coureur doit être en tenue. Des sanctions sont prévues.

Le Collège des Arbitres

Fiche réalisée par la Commission sécurité du Comité Régional d'Aquitaine

Annexe n° 4

l'état de résultats (fourni par le comité régional)

1ère page

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME			
COURSES SUR ROUTE			
Etat de Résultats ⁽¹⁾			
à transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve, pour homologation au président du Comité Régional dont dépend l'organisateur			
CONTROLE MEDICAL	OUI	NON	(rayer la mention inutile)
Date :			
Région :			
Titre de l'épreuve :			
Lieu de l'épreuve :			
Organisée par (Nom de la Société : ou de l'organisateur)			
Catégories (ou genre) :			
	LE COLLEGE DES ARBITRES NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury			
Arbitre titulaire			
Arbitre titulaire			
Juge à l'arrivée			
Chronométrateur			
<small>(1) Pour les réunions sur piste, réclamer un état spécial (bleu)</small>			
<u>Avis important :</u>			
<small>Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence ou code UCI) ces documents doivent être envoyés par le président du jury des arbitres au siège fédéral dans les meilleurs délais. Un double sera établi pour le Comité Régional intéressé. Les états de résultats des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au Comité Régional concerné pour homologation. Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultat</small>			

- 1 - Inscrire avec exactitude les renseignements caractérisant l'épreuve
- 2 – Ecrire très lisiblement

Extrait du livret de Formation de Loïc LEVREL

- Signatures obligatoires

Extrait du livret de Formation de Loïc LEVREL

Annexe n° 6

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

ETAT DES PRIMES

A transmettre avec l'état de résultats dans les quarante huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION, au comité Régional dont dépend l'organisation.

Date :

--	--	--

 Région :

N° de la course			

Titre de l'épreuve :

Lieu de l'épreuve :

Club organisateur :

Catégorie de l'épreuve :

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES			
	NOM Prénom	Comité Régional	Signature
<u>Président de jury</u>
Commissaire titulaire
Commissaire titulaire
Juge à l'arrivée

AVIS IMPORTANT :

Les primes doivent être réglées directement aux coureurs bénéficiaires par l'organisateur, à l'issue de l'épreuve.

Seuls les coureurs terminant l'épreuve peuvent prétendre à toucher leurs primes, sauf accident ou incident reconnu valable par les arbitres

Cet état de primes, entièrement rempli, doit être adressé au Comité Régional.

Le document doit obligatoirement être certifié par le Président de Jury et par l'organisateur.

NOTA : Chaque Comité Régional peut adapter l'avis ci-dessus suivant des modalités qu'il a défini.

Annexe n° 8

TABLEAU DONNANT LE NOMBRE DE TOURS A EFFECTUER A PARTIR DES TEMPS AUX TOURS REALISES																
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
0:03:30	0:07:00	0:10:30	0:14:00	0:17:30	0:21:00	0:24:30	0:28:00	0:31:30	0:35:00	0:38:30	0:42:00	0:45:30	0:49:00	0:52:30	0:56:00	0:59:30
0:03:45	0:07:30	0:11:15	0:15:00	0:18:45	0:22:30	0:26:15	0:30:00	0:33:45	0:37:30	0:41:15	0:45:00	0:48:45	0:52:30	0:56:15	1:00:00	
0:04:00	0:08:00	0:12:00	0:16:00	0:20:00	0:24:00	0:28:00	0:32:00	0:36:00	0:40:00	0:44:00	0:48:00	0:52:00	0:56:00	1:00:00		
0:04:15	0:08:30	0:12:45	0:17:00	0:21:15	0:25:30	0:29:45	0:34:00	0:38:15	0:42:30	0:46:45	0:51:00	0:55:15	0:59:30			
0:04:30	0:09:00	0:13:30	0:18:00	0:22:30	0:27:00	0:31:30	0:36:00	0:40:30	0:45:00	0:49:30	0:54:00	0:58:30				
0:04:45	0:09:30	0:14:15	0:19:00	0:23:45	0:28:30	0:33:15	0:38:00	0:42:45	0:47:30	0:52:15	0:57:00	1:01:45				
0:05:00	0:10:00	0:15:00	0:20:00	0:25:00	0:30:00	0:35:00	0:40:00	0:45:00	0:50:00	0:55:00	1:00:00					
0:05:15	0:10:30	0:15:45	0:21:00	0:26:15	0:31:30	0:36:45	0:42:00	0:47:15	0:52:30	0:57:45	1:03:00					
0:05:30	0:11:00	0:16:30	0:22:00	0:27:30	0:33:00	0:38:30	0:44:00	0:49:30	0:55:00	1:00:30						
0:05:45	0:11:30	0:17:15	0:23:00	0:28:45	0:34:30	0:40:15	0:46:00	0:51:45	0:57:30	1:03:15						
0:06:00	0:12:00	0:18:00	0:24:00	0:30:00	0:36:00	0:42:00	0:48:00	0:54:00	1:00:00							
0:06:15	0:12:30	0:18:45	0:25:00	0:31:15	0:37:30	0:43:45	0:50:00	0:56:15	1:02:30							
0:06:30	0:13:00	0:19:30	0:26:00	0:32:30	0:39:00	0:45:30	0:52:00	0:58:30								
0:06:45	0:13:30	0:20:15	0:27:00	0:33:45	0:40:30	0:47:15	0:54:00	1:00:45								
0:07:00	0:14:00	0:21:00	0:28:00	0:35:00	0:42:00	0:49:00	0:56:00	1:03:00								
0:07:15	0:14:30	0:21:45	0:29:00	0:36:15	0:43:30	0:50:45	0:58:00									
0:07:30	0:15:00	0:22:30	0:30:00	0:37:30	0:45:00	0:52:30	1:00:00									
0:07:45	0:15:30	0:23:15	0:31:00	0:38:45	0:46:30	0:54:15	1:02:00									
0:08:00	0:16:00	0:24:00	0:32:00	0:40:00	0:48:00	0:56:00	1:04:00									
0:08:15	0:16:30	0:24:45	0:33:00	0:41:15	0:49:30	0:57:45										
0:08:30	0:17:00	0:25:30	0:34:00	0:42:30	0:51:00	0:59:30										
0:08:45	0:17:30	0:26:15	0:35:00	0:43:45	0:52:30	1:01:15										
0:09:00	0:18:00	0:27:00	0:36:00	0:45:00	0:54:00	1:03:00										
0:09:15	0:18:30	0:27:45	0:37:00	0:46:15	0:55:30	1:04:45										
0:09:30	0:19:00	0:28:30	0:38:00	0:47:30	0:57:00											
0:09:45	0:19:30	0:29:15	0:39:00	0:48:45	0:58:30											
0:10:00	0:20:00	0:30:00	0:40:00	0:50:00	1:00:00											
0:10:15	0:20:30	0:30:45	0:41:00	0:51:15	1:01:30											
0:10:30	0:21:00	0:31:30	0:42:00	0:52:30	1:03:00											
0:10:45	0:21:30	0:32:15	0:43:00	0:53:45	1:04:30											
0:11:00	0:22:00	0:33:00	0:44:00	0:55:00	1:06:00											

CYCLO-CROSS